



Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui, à quelques semaines seulement de la présentation du budget 2012, mon rapport sur la situation financière de la Ville de Val-d'Or.

Dans le rapport que je vous présente aujourd'hui, j'aborderai les éléments suivants:

- les derniers états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2010;
- le dernier rapport des vérificateurs;
- le dernier programme triennal d'immobilisations;
- les indications préliminaires sur les états financiers au 31 décembre 2011;
- la rémunération du maire et des conseillers pour l'année 2011.

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Le rapport vérifié de la Ville de Val-d'Or, portant sur les états financiers de l'année 2010, a été déposé à l'occasion d'une assemblée publique du conseil municipal tenue le 3 mai 2011. Ces états financiers ont été vérifiés par la firme de vérificateurs externes Raymond Chabot Grant Thornton, mandatée par le conseil municipal, laquelle a émis un rapport sans réserve sur la situation financière de la Ville de Val-d'Or.

La Ville de Val-d'Or a enregistré en 2010 un surplus d'opération totalisant 1 620 510 \$. Cet excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

REVENUS

Taxes	30 644 251 \$
Païement tenant lieu de taxes	2 025 473 \$
Autres revenus de sources locales	5 577 488 \$
Transferts	3 260 379 \$
41 507 591 \$	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	5 334 920 \$
Sécurité publique	5 343 474 \$
Transport	8 834 373 \$
Hygiène du milieu	5 962 483 \$
Santé et bien-être	148 085 \$
Aménagement, urbanisme, développement	1 782 232 \$
Loisirs et culture	7 040 836 \$
Frais de financement	1 420 244 \$
35 866 647 \$	

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de la dette à long terme	4 196 949 \$
Placement à long terme à titre d'investissement	413 910 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	674 112 \$
41 151 618 \$	

Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	355 973 \$
---	-------------------

AFFECTATIONS

Surplus (déficit) accumulé non affecté	1 789 400 \$
Surplus accumulé affecté	
Réserves financières	(506 945)
Montant à pourvoir dans le futur	(17 918)
1 620 510 \$	

Surplus (déficit) de l'exercice	1 620 510 \$
--	---------------------

Selon les vérificateurs, ces états financiers nous permettent d'avoir une image réaliste de la situation financière de la municipalité, et illustrent les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice financier terminé à cette date, suivant les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le surplus d'opération de 1 620 510 \$ est le résultat du respect des dépenses prévues au budget combiné au dynamisme économique de notre communauté.

La dette nette de la Ville de Val-d'Or s'établit, à la fin de 2010, à 39 817 760 \$ en hausse de 7 025 820 \$ comparativement à l'année précédente. Depuis les deux dernières années, la Ville de Val-d'Or a investi massivement dans ses immobilisations afin de profiter des subventions gouvernementales reliées à la taxe d'accise. Ceci a eu pour effet d'augmenter la dette. De plus, la Ville doit présenter dans ses états financiers sa quote-part de la dette à long terme dans la MRC de la Vallée-de-l'Or qui se situe à 10 090 616 \$ au 31 décembre 2010.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations établit nos priorités d'investissement sur une période de trois (3) ans. Ce PTI, débutant en 2011, a été adopté par le conseil municipal le 20 décembre 2010, lors de la présentation du budget 2011. Les dépenses d'immobilisations prévues s'élevaient à 18 367 000 \$ pour 2011, à 10 187 000 \$ pour 2012 et à 10 595 000 \$ pour 2013, totalisant la somme de 39 149 000 \$. Ce PTI couvrirait autant les aspects culturels et sportifs que les infrastructures de rues. Les sommes prévues en 2012 et 2013 seront réévaluées lors de la prochaine étude budgétaire afin de tenter d'intégrer les nouveaux besoins qui se manifestent de jour en jour. Bien qu'il ait été reporté une première fois en 2010, le terrain de soccer synthétique sera reporté une seconde fois en 2011 puisqu'aucun développement n'est survenu depuis, concernant la subvention potentielle du gouvernement du Québec. La plupart des autres projets se sont concrétisés tel que prévu au PTI original.

Au cours de l'année 2010, des travaux totalisant 8 326 577 \$ ont été réalisés dans nos infrastructures. Plusieurs rues ont été refaites dont les rues Ladouceur, la 1^{ère} avenue, le chemin Harricana et le Bourg de l'Esquer. Des travaux

majeurs ont débuté pour l'agrandissement de la Salle Félix Leclerc et se sont terminés au printemps 2011. D'autres ont été effectués pour compléter l'installation de puits des Esker. L'aqueduc municipal s'est également élargi par le biais de nouvelles infrastructures pour atteindre le chemin de la Mine École.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les données dont nous disposons sur nos activités financières au 31 octobre 2011 indiquent que le présent exercice financier devrait, cette année, se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige que soit divulgué dans le présent rapport, le salaire versé aux élus. Les revenus déclarés ci-dessous incluent toute rémunération et toute allocation de dépenses versées aux membres du conseil municipal par la municipalité, par un organisme mandataire de la municipalité ou par un organisme supra municipal.

Les membres du conseil ont reçu ou recevront, en 2011, les rémunérations et allocations annuelles ci-dessous énumérées.

MAIRE	Rémunération	82 367 \$
	Allocation de dépenses	14 951 \$
		97 318 \$

PRÉFET	Rémunération	12 000 \$
		12 000 \$

CONSEILLER	Rémunération	12 234 \$
	Allocation de dépenses	6 117 \$
		18 351 \$

CONSEILLER DÉLÉGUÉ MRC	Rémunération	2 214 \$
	Allocation de dépenses	917 \$
		3 131 \$

MAIRE SUPPLÉANT	Rémunération	18 151 \$
	Allocation de dépenses	9 076 \$
		27 227 \$

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis la dernière assemblée du conseil municipal au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même co-contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2012

En 2012, le programme de vidange obligatoire des fosses septiques débutera ses activités. De plus, suite à la mise à jour du règlement de la taxe de service sur l'eau effectuée l'an passé, c'est maintenant le règlement de taxation relatif au déneigement qui sera révisé afin de le rendre plus uniforme et équitable pour tous. C'est en tous cas l'orientation que j'entends soumettre au conseil.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Plusieurs travaux au niveau des infrastructures sur le territoire seront réalisés au cours des

prochaines années tels que l'assainissement des eaux usées dans le secteur Val-Senneville ainsi que la réfection de rues. Ce niveau élevé d'investissement est nécessaire afin de bénéficier d'une contribution du gouvernement en lien avec la TECQ (taxe d'accise). Ce programme qui se terminait en 2009 est reconduit pour une seconde fois et prendra fin en 2013. De plus, le chantier pour la construction du nouveau Conservatoire de musique prendra forme sous peu bénéficiant du soutien des deux paliers de gouvernement.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

Val-d'Or occupe toujours une place prépondérante parmi les villes florissantes du Québec voire du Canada. Les acteurs locaux du développement économique ont su, depuis plusieurs années, susciter l'intérêt des investisseurs notamment grâce à l'implantation de projets structurants et novateurs pour la région.

Nous n'avons qu'à penser au Centre de transit minier nordique qui est venu positionner rapidement et avantageusement Val-d'Or sur l'échiquier de l'économie en venant répondre de façon efficace et pertinente aux besoins des minières. La nouvelle direction de l'Aéroport régionale de Val-d'Or (ARVO) laisse entrevoir d'autres développements qui profiteront à l'ensemble de la communauté. Tant pour les grands projets que pour ceux qui émanent des petites et moyennes entreprises, la Ville de Val-d'Or et ses partenaires continueront de faire avancer l'économie en travaillant sur des bases solides et efficaces.

La Ville de Val-d'Or poursuivra également ses actions afin relever certains défis qu'imposent le développement: le logement et le développement de nos infrastructures urbaines. Au cours des derniers mois, nous avons démontré une fois de plus notre volonté d'agir efficacement dans le respect de nos compétences dans ces domaines. En date du 20 octobre 2011, la Ville de Val-d'Or a connu une hausse importante de 23 % des investissements dans la construction de bâtiment principal au cours de l'année 2011. L'ensemble de ces chantiers qui totalisent 62,3 millions de dollars ont permis la création de 443 unités de logement. Et sur le plan des infrastructures urbaines, les importants investissements consentis pour l'amélioration de plusieurs de nos rues réaffirment notre volonté à répondre aux besoins du développement économique et de la qualité de vie des citoyens.

CONCLUSION

En conclusion, c'est toujours avec beaucoup de fierté que je confirme aux Valdoriens que la santé financière de la Ville se porte bien grâce au maintien de normes de gestion rigoureuses et à des efforts constants d'amélioration. Le maintien et l'amélioration des services dans le respect de tous les citoyens et dans les limites qu'impose le budget demeurent donc au cœur de nos préoccupations.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour souligner l'engagement et l'étroite collaboration de nos cadres supérieurs et intermédiaires, sans lesquels nous ne pourrions dépasser ni même atteindre nos objectifs de saine gestion de l'argent des contribuables.

Finalement, j'invite toutes les personnes intéressées à se joindre à nous lors du dépôt du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014, à l'occasion d'une assemblée spéciale qui aura lieu le lundi 19 décembre prochain immédiatement après l'assemblée ordinaire de 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

LE MAIRE, FERNAND TRAHAN